

Offre de formation
2016-2017

PERFECTIONNEMENT

pour professionnels et gestionnaires



PLAN DE FORMATION

Management et gestion de projet

Gestion de projet Agile

0,75 unité d'éducation continue

CESAM

UQAC

Centre du savoir sur mesure
Université du Québec à Chicoutimi

Description

Au cours de cette formation, la notion d'agilité dans la gestion de projet sera introduite et ensuite approfondie avec des exemples concrets en se basant sur plusieurs projets. Divers outils et principes seront ensuite abordés afin de mieux gérer votre planification et/ou vos opérations courantes.

Objectifs

La formation vise à :

- comprendre et connaître le fonctionnement de la gestion Agile et des principes de base;
- adapter une approche Agile au sein de vos projets.

Contenu

Cette formation que nous voulons transférable dans la pratique comprend les points suivants :

- Introduction à la gestion Agile
- Cycle de vie d'un projet en gestion Agile
- Introduction au Kanban
- Introduction au Scrumban
- Aspect humain dans la gestion Agile

Clientèle visée

- Ingénieurs en pratique
- Professionnels qui possèdent une expérience en gestion de projet

Nombre d'heures

7,5 heures

Date et lieu de la formation

- 20 avril 2017
(8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30)
- Université du Québec à Chicoutimi
H1-1055

Frais d'inscription (pauses et dîner inclus)

499 \$ plus les taxes applicables

* 50 \$ de rabais accordé aux diplômés de l'UQAC

* 50 \$ de rabais accordé aux employés **réguliers** de l'UQAC

Pour un rabais de groupe, communiquez avec nous au 418 545-5011, poste 1212.

Personne-ressource

Aymen Sioud

Monsieur Sioud a obtenu un doctorat en génie informatique à l'UQAC en 2011 après avoir obtenu une maîtrise en informatique en 2006. Depuis 2005, il travaille au sein du Département d'informatique et de mathématiques à l'UQAC. Assistant de recherche depuis 2004, il a assuré plusieurs charges de cours, notamment le cours de *Gestion de projets informatiques* pour les programmes de DESS et de maîtrise professionnelle, en plus d'avoir occupé plusieurs postes de gestionnaire de projet pour l'UQAC ainsi que dans plusieurs entreprises en Tunisie.



AVIS AUX MEMBRES DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

Pour s'assurer de l'admissibilité d'une activité de formation aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs, vous devez vous assurer que l'activité respecte les deux critères suivants :

- l'activité doit correspondre à l'un des types d'activités identifiés à l'article 5;
- le contenu de l'activité doit être lié à l'exercice de vos activités professionnelles (article 6).



SI COMPLÉTÉE OU RÉUSSIE,
VOTRE ACTIVITÉ SERA INSCRITE
À VOTRE DOSSIER DE MEMBRE



Centre du savoir sur mesure

Université du Québec à Chicoutimi

555, boulevard de l'Université

Chicoutimi (Québec) G7H 2B1

418 545-5011, poste 1212

cesam@uqac.ca

cesam.uqac.ca

NOTE : Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.